



Prescription d'une dette avec une banque

Par **didi2**, le **29/05/2016** à **21:31**

Bonjour,

j'avais un LEP au mois de février 2011 il ont mis tous l'argent sur mon ccp. Au mois de mars 2011 il ouvre un compte d'attente a -200. j'ai reçu 1 courrier en aout 2014 je les ai rappeler ils devaient faire des recherches, puis 1 en septembre 2015 me disant qu'il devait me mettre en recouvrement judiciaire, la aussi il devait faire des recherches. puis plus rien jusqu'à mai 2016 je leur tel il doivent le rappeler ne le font pas et ferme le compte d'attente et me met au contentieux.

j'ai fini par savoir ce que c'est les 200 euros c'est un retrait mais je ne me souviens pas avoir fait de retrait de cette somme et je ne fais que des virements en ligne avec ce compte.

quel qu'un pourrait m'aider?

à partir de quand la dette est prescrite?

Par **morobar**, le **30/05/2016** à **08:08**

Bonjour,

Votre exposé n'est guère compréhensible.

Pour la prescription il suffit d'interroger un moteur de recherche.